



Department of Education

REM

Ressources pour les élèves malentendants
Ministère de l'Éducation

335 Queen Street, Charlottetown (Î.-P.-É) C1A 4C5
(902) 368-4638 / Téléc. : (902) 368-4735

Renvoi à des services préscolaires

Critères utilisés pour le renvoi :

- Enfant dont la perte auditive vient d'être découverte
- Enfant en âge préscolaire ayant une perte auditive permanente ou de longue durée et risquant d'avoir un retard d'apprentissage en langue parlée

Nom de l'enfant : _____

Date de naissance : _____

Nom du/des parent(s)/tuteur(s) : _____

Adresse : _____

Téléphone (domicile) : _____ (travail) : _____

Signature du parent/tuteur : _____

Date : _____

Nom de la personne faisant le renvoi : _____

Poste occupé : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Il est nécessaire de joindre une copie du rapport d'audiologie le plus récent. Les parents peuvent demander à l'audiologiste traitant leur enfant d'en adresser une copie au REM.